



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 MARS 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D10 - Compte administratif 2017 - Budget annexe Eau

Date de convocation : 23 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Patrice BOUCHET, Médéric DIRAISON, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Jacques CARDET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Gaëlle TANGUY	donne pouvoir à	Natacha MICHEL
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**N° 10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 -
BUDGET ANNEXE EAU**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2016			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	-331,60 €	Reprise du résultat	261 220,24 €
Réalizations exercice 2017			
Dépenses	255 305,69 €	Dépenses	158 007,37 €
Recettes	237 134,00 €	Recettes	397 643,02 €
Résultat investissement	18 171,69 €	Résultat de fonctionnement	239 635,65 €
Restes à réaliser			
Dépenses			
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser			
Besoin de financement	18 503,29 €	Affectation à l'investissement	18 503,29 €
		Excédent de fonctionnement final	482 352,60 €

Détail des réalisations de l'exercice 2017 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital dette 131 609,47 €
 - Amortissement subventions 1 184,79 €
 - Travaux 122 511,43 €
- Recettes
 - Affectation 125 905,08 €
 - Amortissements 111 228,92 €

II - FONCTIONNEMENT

- Dépenses
 - Charges à caractère général 7 451,00 €
 - Charges financières 28 793,97 €
 - Dotations aux amortissements 121 761,92 €
 - Frais divers de gestion 0,48 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D10-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

- Recettes
 - Produit de la surtaxe 396 458,04 €
 - Subventions transférées 1 184,79 €
 - Produits divers de gestion 0,19 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 s'élève à 1 611 263,58 €.

L'excédent de la section de fonctionnement est affecté partiellement au financement de l'investissement pour un montant de 18 503,29 € et l'excédent final s'élève à 482 352,60 €.

La compétence Eau étant transférée à la communauté de communes, le budget ainsi que l'encours de la dette et l'actif est transféré de droit au 1^{er} janvier 2018.

Mme la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif du budget annexe Eau, ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (26)**

Pour : 21 Contre : 5 Abstentions : 2

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D10-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.